

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 mai 2022

Présents : MM BEAULIEU Valérie, BONNETERRE Alexandra, BOUTY Anthony, BROUSSE Vanina, CHEVALIER Anick, CHEVALIER David, COURTILOUX-DELAGE Mathieu, FETIS Sandrine, GEMEAU Stéphane, LAFONT Serge, PAGNOUX Romain, MEILLAT Marie-Odile, PETUREAU Jean-Paul, VARDELLE Jean-Christophe.

Excusée Mme BOUTET Frédérique

Secrétariat : Mme LABROUSE Sylvie

Secrétaire de séance : M. BOUTY Anthony

1- Délibérations à prendre

- **Chemin rural du Pontheil** : La cession d'un ancien chemin rural désaffecté et la création d'un nouveau chemin rural par acquisition de terrain au demandeur avait été validée lors de l'enquête publique réalisée en 2019. De nouvelles modifications au tracé du nouveau chemin ont été apportées pour contourner une parcelle exploitée et créer une nouvelle sortie sur la voie publique évitant le talus impraticable. Elles ont été validées par les riverains. Le conseil municipal valide le nouveau tracé rendant ainsi possible la signature des actes.
- **Intégration des travaux en régie du conseil municipal** : Cette opération sera intégrée dans la section d'investissement afin de pouvoir bénéficier du FCTVA pour les fournitures,
- **Régularisation d'une parcelle de terrain de 3 m2 du domaine public dans le Bourgl.** : Suite au bornage du domaine public réalisé en 2017 rue Mariotoux, acquisition par la commune d'une parcelle de 3 m2 auprès d'un riverain.
- **Revalorisation des loyers des logements communaux en juillet (logements ayant le 4^{ème} trimestre comme indice de référence** : l'augmentation est de 1.61 % : Moulin de la Cour : logement 1 : 340 €, et logement 2 : 296 €, Logement boulangerie : 277 €, Place de la Bauche : logement 1 : 483 €, logement 2 : 324 €,
- **Revalorisation du loyer commercial de la boulangerie** : L'évolution de l'indice de la construction du 4^{ème} trimestre prévoit une revalorisation de 5.07% qui porterait le loyer de 592.72 € à 622.77 € HT. Compte-tenu du contexte économique actuel, le loyer est maintenu,
- **Tarifs gîte 2023** : Les tarifs hebdomadaires 2022 sont maintenus : basse saison : 235 €, Moyenne saison : 240 €, haute saison : 310 €, Vacances scolaires : 280 €, week-end (2 nuits) : 175 €, mid-week : 200 €,
- **Demande d'acquisition d'une partie de la parcelle accédant au cimetière** : Le conseil municipal souhaite que cette partie reste publique et donne un avis défavorable à cette demande.
- **Enquête publique** : Les demandes d'acquisition de terrain communal par les riverains aux villages de La Charpétie, Le Moulin des Brosses (avec en contrepartie la création d'un nouveau chemin rural) et La Ficherie feront l'objet d'une enquête publique au cours de l'été,
- **Consultation préalable à la vente de parties de biens de village** : Elle sera organisée au cours de l'été pour des terrains situés aux villages de « Chez Fourot » et « La Charpétie »,
- **Demande de participation financière à un voyage scolaire** : attribution d'une subvention de 50 € pour le voyage à Lyon d'une élève du collège.

2- Décisions diverses

- Validation de la proposition de fourniture de granulés bois pour la future chaufferie par l'entreprise « Les Granulés du Plateau »,

3- Informations Diverses

- Le logement N° 7, place de la Bauche est loué à compter du 01/06/2022,
- Le tableau des permanences du bureau de vote des élections législatives est complété en fonction des disponibilités de chacun,
- L'analyse des propositions d'étude diagnostique des lagunes sera présentée par Charente Eaux le vendredi 3 juin à 8 h 30,

- Différents travaux sont programmés pour l'été : peinture de la façade du bâtiment mairie-école côté cour, réfection de la cour de l'école, peinture à la cantine, fin de l'installation des jeux, des tables et bancs du Moulin de la Cour, etc... Par ailleurs, la pose des menuiseries extérieures du gîte et du Moulin est presque achevée,
- Travaux chaufferie-climatisation du bâtiment mairie écoles La cuve fuel est dégazée. Elle sera démontée en juin. La suite des travaux sera réalisée dès la fin de l'école,
- Equipement en matériel de la cantine : Une subvention de 5133 € a été accordée par l'Etat pour un montant de dépenses de 6647 €. Le matériel sera installé après les travaux de peinture,
- La demande de subvention d'Etat de réhabilitation de la grange du Moulin de la Cour a été refusée. En raison du montant des travaux, il sera possible de redéposer le dossier sur 2023 et 2024,
- Emplois d'été : Les 9 jeunes retenus participeront chacun à concurrence d'une semaine de 35 h aux travaux d'entretien des espaces verts, des locaux de l'école ainsi qu'à de petits travaux de peinture avec les employés communaux,
- Le camping sera ouvert du 2 juillet au 18 septembre prochain.

4 – Prochaines réunions

Prochain Conseil Municipal le : JEUDI 7 JUILLET à 20 h 30 mn

Plus aucun sujet n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 h 45 mn